

L'école saint-gilloise voit plus grand

ENSEIGNEMENT Deux établissements ouvriront en 2015 et 2016

- Le réseau communal a ouvert 180 places supplémentaires dans le fondamental.
- Une gageure dans une commune où le foncier se fait rare.

Avec une augmentation de plus de 12 % de sa population scolaire en un an, Saint-Gilles a dû mettre les bouchées doubles pour ne laisser personne sur le carreau. « *Et nous avons relevé le défi* », se réjouissent en chœur le bourgmestre Charles Picqué (PS) et son échevin de l'instruction publique, Alain Hutchinson (PS). Qui pointent les nombreux écueils qui ont jalonné le chemin.

En termes d'espaces tout d'abord. « *Sans réserves foncières, nous avons été contraints de travailler sur le bâti existant.* » Tout en limitant le recours aux modulaires, système pourtant imaginé par Charles Picqué durant sa ministre-présidence bruxelloise. « *Car, pour cela aussi, il faut du terrain* », dit-il. « *Et comme on ne peut pas pousser les murs, il n'était pas plus envisageable de multiplier les pavillonnaires au sein des écoles, au détriment de l'espace récréatif pour les enfants, ajoute l'échevin. Il nous a donc fallu recourir à la rénovation ou à la reconversion de sites existants.* »

Fort heureusement, le portefeuille immobilier local était loin d'être vide. « *Dans les années 80 et 90, on s'est retrouvé avec trop d'écoles pour le nombre d'élèves mais nous avons malgré gardé tous les bâtiments pour les mettre à disposition d'acteurs du monde culturel ou associatif, souligne le bourgmestre. Des associations que nous avons pu reloger afin de récupérer les espaces.* »

Au rayon statistiques, on l'a dit, aucun bambin n'est resté aux portes de l'école fondamentale en terres saint-gilloises. Malgré l'afflux recensé cette année. Entre 2009 et 2013, on a enregistré une augmentation de 15,4 % contre 12,7 % pour la seule année 2014.

Au total, 180 places ont été créées pour absorber ce boom. Un chiffre qui monte à 340 si l'on tient compte de l'effet tiroir (l'ouverture d'une classe maternelle entraînant l'ouverture l'année suivante d'une 2^e maternelle et ainsi de suite jusqu'en sixième primaire). « *Il ne reste plus personne en liste d'attente et nous avons même encore six places en primaires* », se réjouit Alain

Hutchinson. Concrètement, 100 places ont été ouvertes à l'école Nouvelle auxquelles s'ajoutent des classes supplémentaires aux établissements Les 4 Saisons et Peter Pan. Le tout donc, grâce à des opérations d'aménagements et/ou de rénovation. « *Pour ce faire, Saint-Gilles est d'ailleurs la première commune à avoir répondu à la troisième phase du plan urgence de la Fédération Wallonie-Bruxelles* », poursuivent Charles Picqué et Alain Hutchinson. Qui, pour faire aboutir les différents chantiers, ont pu compter sur le personnel maison, comme les ouvriers communaux. « *Si nous avions dû passer par un marché public, cela nous aurait pris un ou deux ans de plus alors qu'avec la Régie nous avons pu immédiatement nous mettre au travail* », développe l'échevin.

« *Nous avons donc aussi relevé le défi du temps, se réjouit le bourgmestre. Les communes sont la cavalerie légère de la gestion publique et sont les plus à même de faire rapidement face à un problème.* »

Et le duo de se pencher déjà sur l'avenir en annonçant le ré-

aménagement, dès 2015, de la Maison des Loisirs (rue Coenen) en établissement scolaire, soit son affectation originelle. Autre gros chantier communal, qui démarre cette semaine, la création d'un nouveau bâtiment entièrement passif qui abritera école et crèche à l'horizon 2016. ■

PATRICE LEPRINCE

INSCRIPTIONS

Contre les doublons en liste d'attente

C'est un projet original que celui qui unit six communes bruxelloises (toutes à majorité socialiste) qui souhaitent éviter les doublons en liste d'attente. « *Il ne s'agit pas d'un décret inscription bis, met immédiatement en garde Alain Hutchinson. L'idée est d'échanger nos fichiers pour éviter certaines situations comme les triple ou quadruple inscriptions. Même lorsqu'ils ont obtenu une place quelque part, certains parents ne retirent pas forcément leur enfant s'ils n'ont pas obtenu leur premier choix. Et, une fois leur progéniture dûment inscrite, certains ne prennent pas la peine de prévenir les autres établissements.* » Avec parfois de fâcheuses conséquences. « *Comme le risque d'engager des enseignants pour les licenciés dès septembre ou de prévoir des places finalement inutiles, ce qui est absurde.* » Evere, la Ville, Forest, Anderlecht, Saint-Josse et Saint-Gilles devraient donc échanger leurs fichiers dès la prochaine rentrée en ce qui concerne leur enseignement communal. « *Ce qui nous donnera une première idée* », précise Alain Hutchinson qui, à terme, espère être rejoint par les autres communes, mais aussi par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le réseau libre.

P.L.E